

ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 19 avril 2011

Présents: M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale - Mme Bohrer - M. Walliser - M. Granger - M. Scherrer - Mme Raehm - M. Sengelin - M. Besancon - Mme Strub - M. Tag - M. Misslin - M. Scherrer - M. Dubois
M. Tag - M. Misslin - Mme Johner - M. Kieffer

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

La réunion du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont est ouverte à 18 h 10.

1. Désignation du Bureau :

Monsieur LUTTENAUER est élu Président de séance.

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité Scrutateur.

Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

2. Election du président du Conseil Syndical de l' Association Syndicale et du vice Président

Monsieur LUTTENAUER est élu à l'unanimité Président de l'Association Syndicale

Monsieur GRANGER est élu à l'unanimité Vice Président de l'Association Syndicale.

3. Commentaire sur le compte rendu des travaux réalisés et à venir, joint à al convocation (R. LUTTENAUER)

Les membres présents font part des observations et/ou demandes suivantes :

- Reprendre l'affaissement des dalles autour de la Résidence Clairière,
- La qualité de la dernière tonte autour la résidence Horizon laisse à désirer (tonte autour des meubles de jardin).
- Il est rappelé que l'installation de piscine par les occupants des rez-de-jardin de la Résidence Horizon est interdite.
- Le mauvais état des enrobés des parkings longeant le côté droit de la rue d'Entremont amènent les représentants du bâtiment R à demander à quelle date ces travaux de réfection seront entrepris. M. LUTTENAUER précise qu'il convient préalablement de traiter définitivement le soulèvement du revêtement macadam par les racines de peupliers.
- A proximité du 6 rue des Peupliers, des pavés sont descellés.

ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

4. Approbation des comptes de l'exercice arrêtés au 31.12.2010:

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, approuve à l'unanimité et sans réserve les comptes de l'Association Syndicale arrêtés au 31.12.2010 et dont le montant des dépenses s'élève à 199 684,81 €.

5. Quitus au Syndic:

Le Conseil Syndical, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le quitus au Syndic pour sa gestion arrêtée au 31.12.2010.

6. Approbation des travaux à réaliser en 2011 suivant liste jointe à la convocation:

M. LUTTENAUER présente les travaux proposés pour l'année 2011.

Après débat, le Conseil syndical approuve l'ensemble de ces travaux à l'exception de l'étude de requalification du bassin.

Il est décidé de la reporter et de soumettre cette étude lorsque les travaux relatifs à la construction du bâtiment regroupant l'ACPE, le périscolaire et la crèche, sera achevée.

7. Approbation du budget de l'exercice 2011 :

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le budget joint à la convocation dont le montant total s'élève à 199.760 €.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 57.

LE PRESIDENT



R.LUTTENAUER

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT



D. HERTH